CHEVAL-BLANC - Crau des Mayorques

Cheval-Blanc

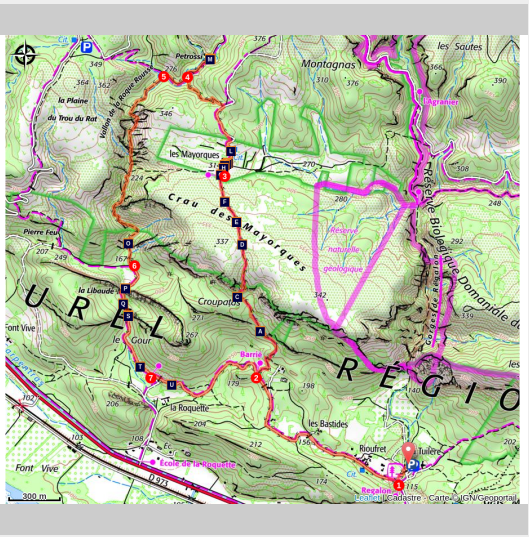

Ferme et crau des Mayorques (©Philippe Clin)

Une mosaïque de milieux naturels variés, à mi-chemin entre mer et montagnes…

« Voici une belle alternative aux Gorges de Régalon, qui sont strictement interdites au public depuis septembre 2025 suite à un éboulement et dont le risque de nouvelles chutes de blocs de pierres, malgré les apparences, reste très élevé ! Une sécurisation est envisagée à l'automne 2026. Dans l'attente, venez profiter de la Crau des Mayorques, Romarin, Iris nain des garrigues mais aussi de nombreuses espèces d'insectes, reptiles, mammifères et oiseaux, cohabitent sur ces étendues. Dans les vastes parois rocheuses voisines, nichent de grands rapaces parmi les plus menacés d'Europe, l'Aigle de Bonelli et le Vautour percnoptère, qui trouvent leur nourriture dans les milieux ouverts de la crau. Ce patrimoine naturel est remarquable mais d'un équilibre fragile ; chaque visiteur doit en prendre soin… » Elvin Miller, réseau avifaune et technicien forestier à l'ONF Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h 45

Longueur : 9.0 km

Dénivelé positif : 324 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Faune, Flore

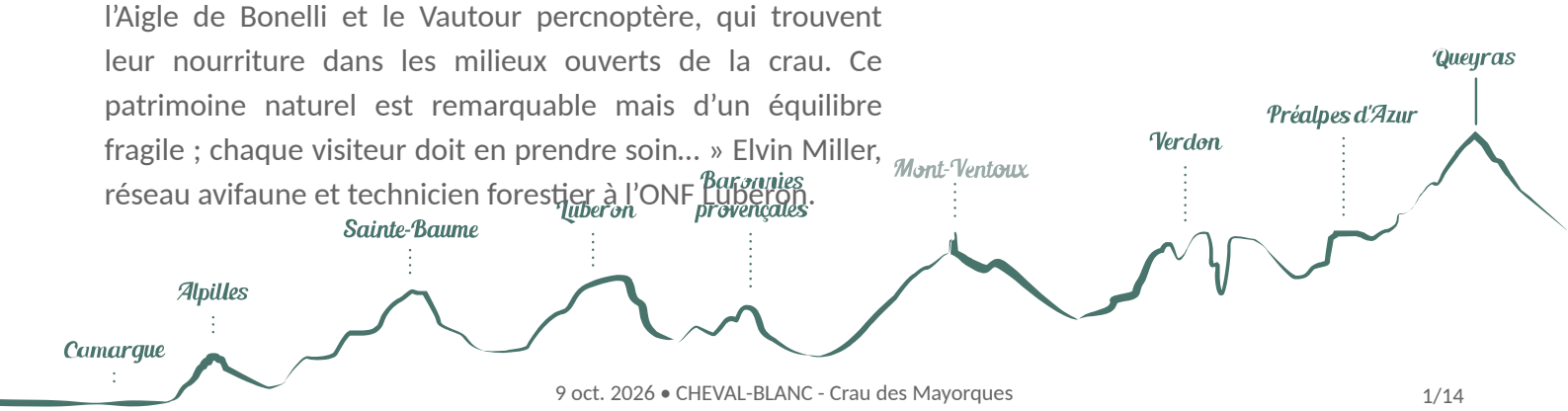

Itinéraire

Départ : Parking des gorges de Régalon, Cheval-Blanc
Arrivée : Parking des gorges de Régalon, Cheval-Blanc
Balisage : PR

Depuis le fond du parking, face au grand panneau qui présente les Gorges de Régalon, partir à gauche le long du parking, traverser la première piste, contourner le local technique par la gauche et franchir la zone de pique-nique.
1- A la piste (30 m en amont du gros chêne et du carrefour ''Régalon''), bifurquer à droite et gravir le chemin revêtu de Rioufret. A hauteur du lotissement, poursuivre tout droit (ralentisseurs). 350 m plus haut, quitter le macadam et prendre la piste à gauche (PR). Gravir sur 680 m cette piste appelée aussi Chemin de la montagne, puis atteindre le collet de Barrié (PR).
2- Au carrefour ''Barrié'', quitter la piste, virer à droite et par un sentier pentu, gravir le talus par une succession de virages (PR). Poursuivre la montée par un long travers en sous-bois, puis, par plusieurs lacets, franchir un passage plus rocailleux. Déboucher sur le plateau de la Crau des Mayorques et continuer tout droit le sentier sur 700 m (PR).
3- Au carrefour "Les Mayorques" filer tout droit, passer devant l'ancienne ferme puis emprunter la piste DFCI. Après une citerne, gravir le sentier et couper un virage de la piste (PR). 200 m plus haut, ne pas rater le croisement de chemin (poteau) ; plonger à gauche en direction du vallon de Roque Rousse. Franchir deux lacets et continuer de descendre.
4- Déboucher au fond du vallon et le remonter tranquillement à droite sur 200m (PR). Atteindre la ruine de Pétrossi (ne pas pénétrer, risque d'éboulement !), puis, après une pause, revenir sur ses pas et redescendre au point 4. Là, poursuivre tout droit en fond de vallon (PR).
5- Déboucher sur un croisement de chemin (citerne), virer à gauche et descendre le vallon de Roque Rousse (PR). 700 m plus bas, à l'intersection avec un sentier, poursuivre encore en fond de vallon (PR).
6- À l'intersection, poursuivre tout droit la piste (PR). Longer un champ, franchir un passage étroit entre deux grandes falaises, puis 250 m plus loin, dépasser un second passage étroit et filer tout droit sur la piste principale (PR).
7- Au carrefour "La Roquette", bifurquer à gauche et emprunter la piste DFCI. Gravir cette piste sur 800 m (PR) et après deux derniers lacets, atteindre le collet de Barrié.
2- Au carrefour ''Barrié'', continuer tout droit (PR), descendre la piste et en sens inverse du cheminement emprunté à l'aller, revenir au point 1 puis au parking des Gorges de Régalon, point de départ de l'itinéraire.

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée de Vaucluse (PDIPR 84).

Sur votre chemin...

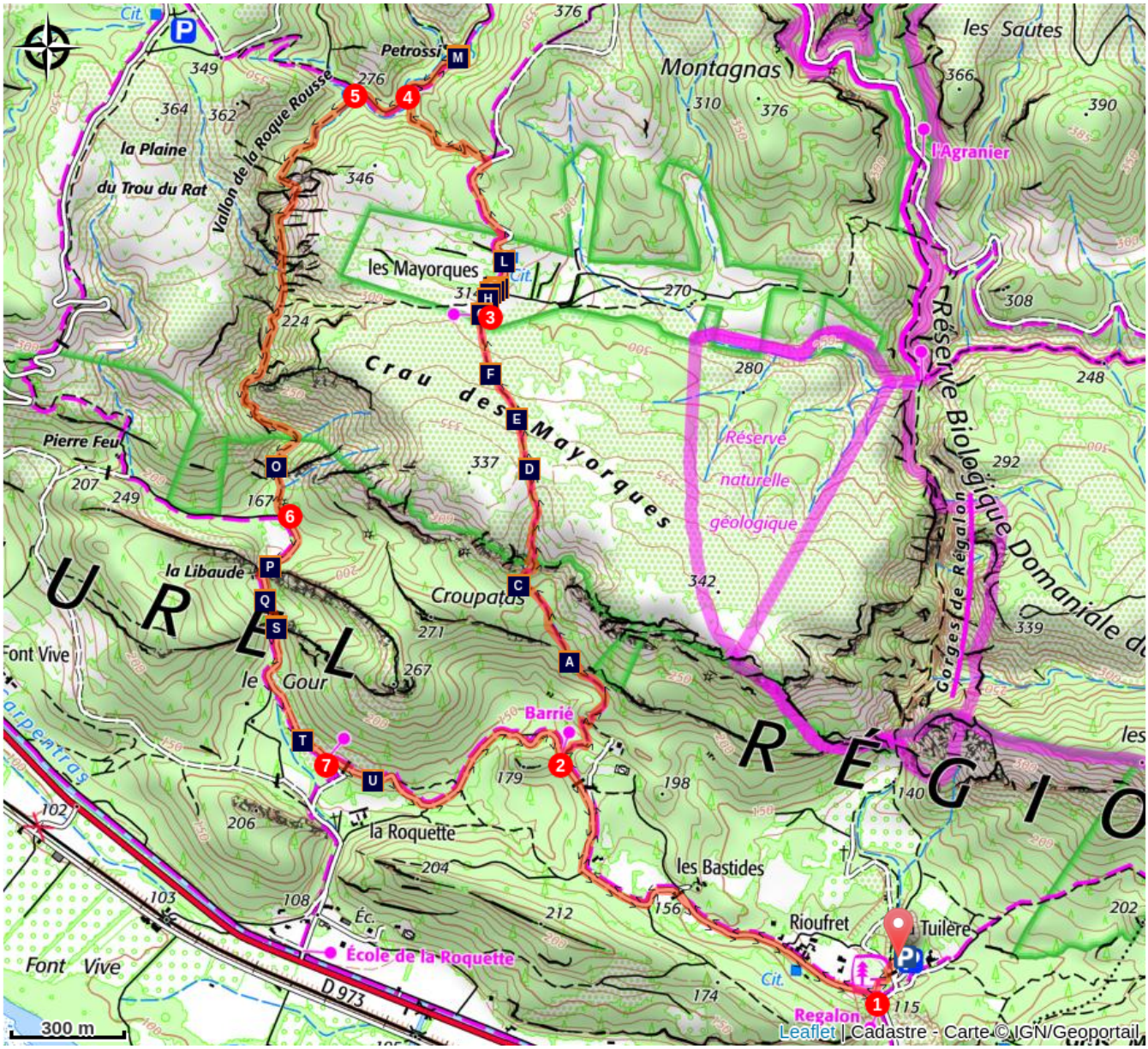

- Alpilles et Durance (A)
- Le Parc et le percnoptère (B)
- Vautour percnoptère (C)
- Les craux : entre Homme et Nature (D)
- Espèces d'autrefois menacées (E)
- Mosaïque paysagère et oiseaux du Luberon (F)
- Le lézard ocellé, un géant (G)
- Les amandiers (H)
- Le Petit Luberon de Roger (I)
- Roger Jouve, berger du Petit Luberon (J)
- La ferme des Mayorques (K)
- Citerne DFCI (L)
- Ruines de la Pétrossi (M)
- Tilleul aux mille vertues (N)
- Réserve biologique du Petit Luberon (O)
- Lierre, mon ami (P)
- ZPS ou zone de protection spéciale (Q)
- Rapace mais fragile ! (R)
- APPB késako ? (S)
- Chênes à tout va ! (T)
- Ancien château de La Roquette (U)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- **ATTENTION !! Suite à un éboulement fin septembre 2025, les Gorges de Régalon sont temporairement interdites au public** (Arrêté municipal N° MA-ARR-2025-230 du 3 Octobre 2025).
  Malgré les apparences, le risque de nouvelles chutes de blocs de pierres, reste très élevé ! Une sécurisation est envisagée à l'automne 2026. **Dans l'attente, merci d'emprunter l'itinéraire de substitution présenté ici.**
- Après le point 4 : ne pas pénétrer dans les ruines de Pétrossi ; risque d'effondrement !
- Après le point 5 : être le plus discret possible dans la combe de Roque Rousse afin de préserver la quiétude des rapaces qui nichent tout près.
- En RÉSERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE, je ne fais aucun prélèvement de plantes sauvages, ni de bois. Je n'écrase pas les insectes, je les laisse vivre et interagir entre micro-habitats. Je ne reste pas à proximité des arbres morts ou dépérissants, en raison du risque de chute de branches.
- ATTENTION ZONE PASTORALE de début mai à fin juin : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection et regarder la vidéo sur les chiens des moutons sur le Parc naturel régional du Luberon.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

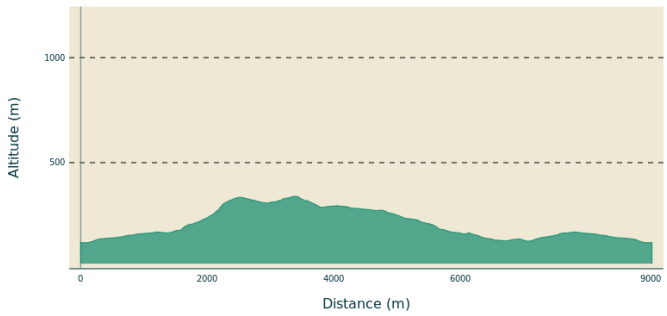

Altitude min 119 m
Altitude max 340 m

Parking conseillé

Parking des gorges de Régalon, 250 m au nord de la D973 entre Cheval Blanc et Mérindol.

Source

Office National des Forêts – LUBERON

Lieux de renseignements

OTI Destination Luberon

Place François Tourel, 84300 Cavaillon
contact@destinationluberon.com
Tel : +33 (0)4 90 71 32 01
https://www.destinationluberon.com/

Sur votre chemin...

Alpilles et Durance (A)

Depuis le promontoire rocheux en bord de sentier (prudence !), s'observe le magnifique massif des Alpilles et la vallée de la Durance. Il y a 200 000 ans, cette rivière était un fleuve qui passait par le seuil de Lamanon pour aller se jeter dans la mer, édifiant son delta à l'emplacement actuel de la plaine de la Crau de Camargue.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Le Parc et le percnoptère (B)

Depuis sa création en 1977, le Parc naturel régional du Luberon mène un programme de conservation du Vautour percnoptère *(Neophron percnopterus)*, basé sur le soutien alimentaire (placette avec recyclage de déchets de boucherie), le suivi de la nidification, et la gestion des dérangements humains. Ce programme est intégré au Plan National d'Actions (PNA) pour la sauvegarde de l'espèce et se fait en coopération avec le CEN PACA, l'ONF et avec l'appui de financements européens Natura 2000.

Crédit photo : ©Julien Baudat-Franceschi - PNR Luberon

Vautour percnoptère (C)

Le Vautour percnoptère *(Neophron percnopterus)* est l'un des oiseaux les plus rares et les plus menacés de France et d'Europe. Il existe une petite centaine de couples en France (80 dans les Pyrénées et 20 dans le sud-est). Migrateur, il passe l'hiver en Afrique au Sud du Sahara, et revient chez nous de mars à septembre, pour nicher. Le protéger implique de travailler à échelle transcontinentale. Un noyau de 4 à 6 couples niche depuis des décennies dans les parois rocheuses du Petit Luberon.

Crédit photo : ©Alexis Maury Dalmazane - PNR Luberon

Les craux : entre Homme et Nature (D)

Le pâturage dans les craux remonte à la nuit des temps ! De nombreux troupeaux, principalement ovins, en pâturage extensif, permettent de maintenir des habitats pour un florilège d'espèces végétales et animales. Romarin, iris nain des garrigues mais aussi de nombreuses espèces d'insectes jusqu'aux rapaces cohabitent sur ces étendues.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Espèces d’autrefois menacées (E)

Les milieux ouverts méditerranéens comme les craux des Mayorques, liés notamment au pastoralisme, hébergent des populations d’oiseaux d’autant plus fragiles et originales qu’elles dépendent du maintien de ces espaces. C’est particulièrement le cas d’espèces autrefois répandues, mais désormais très menacées : Pies grièches à tête rousse et méridionale, Pipit rousseline. Deux espèces encore présentes au début des années 2000 ont malheureusement déjà disparues de la ZPS : le Traquet oreillard et le Bruant ortolan.

Crédit photo : ©DR-Vogelwarte

Mosaïque paysagère et oiseaux du Luberon (F)

Certaines espèces utilisent les zones ouvertes pour s’alimenter mais nichent dans les zones forestières. La fermeture de ces milieux, du fait de la reprise de la forêt associée à la déprise pastorale, constitue une menace majeure pour la Bondrée apivore, espèce discrète qui se nourrit de guêpes, et le Circaète Jean-le-Blanc, spécialisé dans la chasse des serpents et qu’il ne peut se procurer que dans les garrigues basses parsemées d’éboulis et de pelouses sèches. Cette fermeture des milieux est aussi à l’origine de la raréfaction des petits oiseaux des milieux ouverts (Alouette lulu, Pipit rousseline, fauvettes méditerranéennes), qui sont progressivement remplacés par des espèces très communes plus généralistes (pinson des arbres, mésanges).

Crédit photo : ©DR-quercy animalier

Le lézard ocellé, un géant (G)

Le lézard ocellé est le plus gros lézard d'Europe (40 à 60 cm). De couleur vert-jaune, il possède des taches d’un bleu vif (ocelles) qui en font sa particularité. Il occupe les milieux ensoleillés secs et ouverts, à végétation rase. Il se nourrit essentiellement d’insectes et de fruits. Cette espèce est menacée par la diminution de son biotope, constitué de milieux ouverts ensoleillés et secs (pelouses sèches, landes et garrigues basses) et comprenant les gîtes indispensables à sa reproduction (vieux arbres creux et/ou murs de pierres sèches, et/ou amas ou affleurements rocheux).

Crédit photo : ©DR

Les amandiers (H)

Introduit au Ve s., l'amandier fait aujourd'hui partie intégrante du paysage provençal. Particulièrement adapté aux terrains secs et pauvres, il a été largement cultivé sur les terrasses provençales. Les vieilles variétés, résultat d'une longue et patiente sélection par des générations d'agriculteurs, régressent ; certaines d'entre elles sont au bord de l'extinction. Le nombre de végétaux cultivés aujourd'hui a largement diminué et un grand nombre de fruits, légumes et céréales sont au bord de la disparition.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Le Petit Luberon de Roger (I)

Roger Jouve (1936 - 2024) était un éleveur berger entre Durance et Petit Luberon, territoires dont il avait une grande connaissance, notamment de la faune mais pas que. Homme joyeux et espiègle, toujours curieux de tout, érudit autodidacte, en prise directe avec le monde, les animaux, la nature. Ecoutez-le sur « Le Luberon nous parle ».

Roger Jouve, berger du Petit Luberon (J)

On dit parfois qu'en Afrique quand un vieux meurt, c'est une bibliothèque qui brûle… En Provence aussi. Roger Jouve (1936 - 2024) était un éleveur et paysan explorateur, un type d'homme bien rare en réalité. Roger avait passé son enfance à la ferme des Mayorques, où il avait grandi. Il trouvait l'aventure là, devant chez lui sous ses yeux, sans besoin de faire le tour du monde. Il a arpenté le massif jusque sous terre pour inventorier grottes et cavités, avec l'association GREC. Toujours prêt à partager et échanger, avec bienveillance et générosité, il a accompagné le Parc dès sa création et l'ONF Luberon durant des décennies. Amis promeneurs, respectez l'harmonie des lieux, c'est encore un peu chez Roger que vous passez…
Il avait été interviewé sur sa vie de berger dans le Petit Luberon, les animaux sauvages, le troupeau, et ses propos ont été retranscrits par Arnoult Seveau dans trois ouvrages (en vente à la boutique de la Maison du Parc).

Crédit photo : ©Aline Salvaudon - PNR Luberon

La ferme des Mayorques (K)

Cette ferme occupée jusque dans les années 1950 par la famille Jouve, malgré une restauration par le Parc naturel régional du Luberon, ne fait plus aujourd'hui office de bergerie. Les terres du domaine font heureusement encore l'objet d'une convention de pâturage saisonnier bénéfique à la conservation des milieux riches en biodiversité. Un verger d'abricotiers permet aussi de conserver des variétés anciennes, menacées de disparition en raison du terrain difficile sur lequel il est implanté mais aussi les sécheresses à répétition. En 2023 un important travail d'évaluation écologique des habitats et enjeux de préservation a été réalisé sur l'ensemble du domaine des Mayorques et un plan de gestion est programmé sur 10 ans, afin de restaurer et conserver la fonctionnalité des écosystèmes, mais aussi maintenir en bon état les éléments du bâti et sensibiliser les visiteurs.

Crédit photo : ©Sophie Bourlon - PNR Luberon

Citerne DFCI (L)

DFCI veut dire Défense des Forêts Contre les Incendies. Les citernes DFCI sont des réserves d'eau utilisables pour les opérations d'extinction et la défense des habitations en cas de feu de forêt. À cela s'ajoutent des pistes DFCI qui sont des voies carrossables débroussaillées, interdites à la circulation motorisée car réservées aux pompiers pour permettre un accès rapide et efficace aux massifs forestiers en cas d'incendie. Les massifs sont également sous surveillance à l'aide de vigies dans des tours de guets pour déceler toute traces d'incendie. Malgré tous ces dispositifs, les incendies de forêts restent fréquents, il faut donc être très vigilant.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Ruines de la Pétrossi (M)

Ici se cachent les ruines de la ferme de la Petrossi (risque d'éboulements, ne pas pénétrer !) . Elle figurait déjà sous ce nom dans le cadastre napoléonien. Une bastide (maison campagnarde provençale), un aiguier (citerne creusée dans la roche servant à recueillir les eaux de ruissellement), un puits, des murs de restanques, un apier (regroupement de ruches), un verger, des oliviers, autant de témoins de la civilisation agro-pastorale autarcique qui s'est épanouie ici jusqu'à la fin du XIXe s.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Tilleul aux mille vertues (N)

Devant la ruine de la Pétrossi, règne un magnifique et imposant tilleul. Ces arbres sont utilisés depuis des siècles : leur écorce, les feuilles, les fleurs et même le charbon de bois. Le Tilleul est souvent près des fermes et des étables car il paraitrait qu'il puisse protéger les animaux. Réputé pour ses vertus, il est aussi beaucoup utilisé en médecine et fait l'objet de nombreuses croyances et représentations. Il est également l'arbre qui représente la liberté.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Réserve biologique du Petit Luberon (O)

Entièrement située en forêt domaniale et gérée par l'office national des forêts (ONF), la réserve biologique du Petit Luberon a été créée en 1986 et atteint aujourd'hui 1 788 ha. Elle est composée d'une réserve biologique dirigée (RBD) de 873 hectares, composée de pelouses, garrigues et forêts qui est pâturée et fait l'objet de travaux pour maintenir les milieux ouverts, puis d'une réserve biologique intégrale (RBI) de 915 hectares, composée de chênaies, pinèdes et de falaises. Cet espace témoin, laissé en libre évolution, constitue un observatoire de la dynamique naturelle des forêts sur le long terme.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Lierre, mon ami (P)

Sur le pan de falaise à droite, règne un Lierre grimpant (*Hedera helix L.*). Ce lierre géant est un refuge pour la faune. Il abrite de nombreux insectes (abeilles, coccinelles, papillons...) et ses baies sont une source de nourriture indispensable pour les oiseaux en hiver. De plus contrairement aux croyances, le lierre n'est pas un parasite pour l'arbre qu'il grimpe ; excès d'humidité, soleil, champignons, feu, le lierre est comme un bouclier pour les arbres !

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

ZPS ou zone de protection spéciale (Q)

En 2003, sur proposition de l'État et avec l'approbation des élus locaux, une zone de protection spéciale (ZPS) est délimitée sur le Luberon (17 049 ha répartis sur 25 communes). Depuis lors, les principales solutions mises en œuvre pour la conservation des 32 espèces d'oiseaux patrimoniales, concernent le soutien aux filières d'élevage extensif (ovin, caprins), et le maintien des milieux ouverts agro-pastoraux. Un enjeu majeur de la ZPS concerne deux rapaces très menacés, l'Aigle de Bonelli (3 couples) et le Vautour percnoptère (4 à 6 couples selon les années), qui trouvent ici l'un de leurs derniers bastions français. Ils ont besoin de parois rocheuses tranquilles pour leur nidification, et des milieux ouverts non forestiers pour leur alimentation, qu'ils recherchent à la vue.

Crédit photo : ©David Allemand

Rapace mais fragile ! (R)

Le massif abrite plusieurs espèces fragiles de rapaces, dont le Vautour percnoptère et l'Aigle de Bonelli, très rares et menacés d'extinction. L'Aigle royal, le Circaète Jean-le-Blanc et le Grand-duc d'Europe sont aussi présents. Du fait de la répartition locale de ces oiseaux, le périmètre de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) comprend trois secteurs distincts : le Petit Luberon jusqu'à la bordure ouest du Grand Luberon (Combe de Lourmarin incluse), les combes des Monts-de-Vaucluse et le massif de Saint-Sépulcre près de Pertuis.

Crédit photo : ©DR- PN des Cévennes

APPB késako ? (S)

Le Petit Luberon possède une grande richesse ornithologique liée à sa position géographique à mi-chemin entre mer et montagnes, et à la présence de milieux naturels variés ; pelouses pastorales, garrigues, forêts, canyons et cirques rocheux. Ici, se trouve la limite de la zone protégée par arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), mis en place en 1990. Afin de préserver la tranquillité des rapaces, la pratique de l'escalade, du slackline et des sports aériens (base-jump, parapente, deltaplane, ULM…), ainsi que la chasse photographique animalière et le survol en drone, sont strictement interdits. En complément, une zone de protection spéciale des oiseaux (ZPS) Natura 2000 Massif du Petit Luberon, définie par arrêté ministériel, vise la conservation des oiseaux sauvages. Des efforts particuliers de gestion sont mis en place afin de préserver la qualité des écosystèmes et leur remarquable biodiversité. En chemin, merci de rester le plus discret possible afin de préserver la quiétude des rapaces et oiseaux qui nichent et vivent sur le massif.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Chênes à tout va ! (T)

Le Chêne pubescent, ou Chêne blanc, très commun sur tout le pourtour méditerranéen, doit son nom au duvet qu'il porte sous les feuilles et sur les bourgeons. Il perd ses feuilles, au contraire du Chêne vert ou du Chêne kermès qui les gardent tout l'hiver. Par contre, les feuilles sèches persistent longtemps, accrochées aux branches, ce qui donne des paysages bruns jusqu'en avril quand les jeunes feuilles de l'année prennent la relève : on dit qu'il est marcescent.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Ancien château de La Roquette (U)

Au sud-ouest, sur l'arrête de rocher, se détache dans le ciel les ruines du château de la Roquette, connu pour avoir appartenu aux Templiers...
Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

Avec l'aide technique de :

- Office National des Forêts – LUBERON